AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

OLP 18-4-73 504991

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES, VIENNE

12, rue Victor-Hugo — 86 - POITIERS — Tél. : (49) 41.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 30 f.

C. C. P. LIMOGES 4.752.22 W.

Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES

12, rue Victor-Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN n° 151 - supplément n° 1 - (avril 1973)

ROSACEES ARBUSTIVES

FEU BACTERIEN

L'arrêté du 1er septembre 1972 rend obligatoire en tous lieux et de façon permanente la lutte contre la maladie due à une bactérie : ERWINIA amylowora (Burr) Winslow et Ai., appelée Feu bactérien des rosacées.

Cette maladie originaire des U.S.A. a été récemment découverte dans le nord de la France. Le pommier et le poirier sont très sensibles à cette maladie qui peut attaquer aussi un certain nombre de rosacées : aubépines, sorbiers, cotonéasters, pyracantha...

Sur les pomacées la maladie se manifeste par un noircissement et un dessèchement des bouquets floraux. Puis elle envahit les rameaux et les charpentières. Les feuilles des parties atteintes semblent brûlées par le feu. Les fruits atteints se momifient sur l'arbre sans tomber.

Cette maladie est grave et peut se disséminer rapidement. En conséquence, nous vous demandons d'être très attentifs, de surveiller vos vergers et de nous signaler tout dessèchement anormal, qu'il se produise sur arbres fruitiers ou rosacées sauvages. Eventuellement nous adresser des échantillons sous sac plastique bien fermé. Après opération il sera en outre nécessaire de bien se laver les mains et de bien nettoyer les outils qui auront servi à les couper.

POMMIER - POIRIER

TAVELURE

La première projection d'ascospores en nature a été observée après la pluie du 10. Mais sa faible importance et les basses températures enregistrées cette journée rendent la contamination sans danger.

Cependant les prochaines projections seront plus dangereuses il convient donc de bien protéger tous les arbres (toutes les variétés ayant dépassé le stade végétatif sensible).

Imprimerie de la Station Poitou Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P.11.09

Si un traitement a déjà été effectué, tenir compte pour le renouveler de l'importance du développement végétatif et des pluies tombées depuis la dernière pulvérisation.

OIDIUM du POMMIER

Sur les variétés sensibles, dans les vergers contaminés en 1972, ajouter à la bouillie anti-tavelure un produit anti-oïdium.

COLZA

MELIGETHE

La période de froid a ralenti l'activité de ces insectes mais ils sont néanmoins présents dans les inflorescences. Dans les parcelles non traitées et où la présence de plus de 2 méligèthes par pied est observée, effectuer un traitement dès le relèvement des températures.

FRAMBOISIER

DIDYMELLA

La lutte contre ce champignon est analogue à la lutte contre les tavelures. Les contaminations primaires ont lieu à partir d'ascospores émises par les périthèces formés sur les rameaux de l'an passé.

Produits à utiliser :

- benomyl : 30 g/hl,
- mancozèbe : 160 g/hl,
- captane : 150 g/hl,
- thirame : 200 g/hl,
- dithianon : 50 g/hl,
- méthylthiophanate : 70 g/hl.

--ooOoo--

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire
"Poitou- Charentes"
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE - B. MORIN

Imprimé à la Station, le 12 avril 1973 - Préc. note : Bull. 151 avril 73